



SAS WATERLOT & ASSOCIÉS
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS À
LILLE - PARIS - SAINT-OMER - VALENCIENNES

Maîtres G. WATERLOT, P. DARRAS,
M. REGULA, E. GENON, J. BIENAIMÉ,
J. VANVEUREN, C. DILLENSIGER, M. BAUDRY
www.huissier-waterlot.com

📍 📞 🌐 @wahuissiers

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN, LE DIX DECEMBRE A 11H00

À la requête du :

CREDIT LOGEMENT, société anonyme immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 302 493 275, dont le siège est à PARIS, 50 boulevard de Sébastopol, agissant poursuites de son représentant légal y domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat **Maître Patrick DUPONT-THIEFFRY** Avocat au Barreau de LILLE, y demeurant 40 rue du Faubourg de Roubaix 59000 LILLE.

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 12 OCTOBRE 2021.

Je soussigné **Maître Julien VANVEUREN**, Huissier de justice associé, membre de la Société par Actions Simplifiée WATERLOT ET ASSOCIES ayant pour associés : Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémie BIENAIMÉ, Julien VANVEUREN, Céline DILLENSIGER et Marine BAUDRY, dont le siège est à LILLE (Nord – 59044 LILLE CEDEX), 36 rue de l'Hôpital Militaire.

Les lots objets de la description font partie d'un ensemble immobilier situé sur la Commune d'Estaires, sur l'un des axes principaux menant au centre-ville

Les lots sont situés au deuxième étage.



Certifie m'être transporté ce jour à **ESTAIRES (Nord) 3 rue du Président Kennedy** à l'effet de procéder à la description des lots suivants faisant partie de l'ensemble immobilier figurant au cadastre Section C n°636, savoir :

- Lot 8 – Un appartement au deuxième étage(n°2.1)
- Lot 9 – un appartement en duplex aux deuxième et troisième étages, (n°2.2)
- Lot 10 – un appartement en duplex aux deuxième et troisième étages, (n°2.3)
- Lot 11 – un appartement en duplex aux deuxième et troisième étages, (n°2.4)
- Lot 12 – Un appartement au deuxième étage (n°2.5)

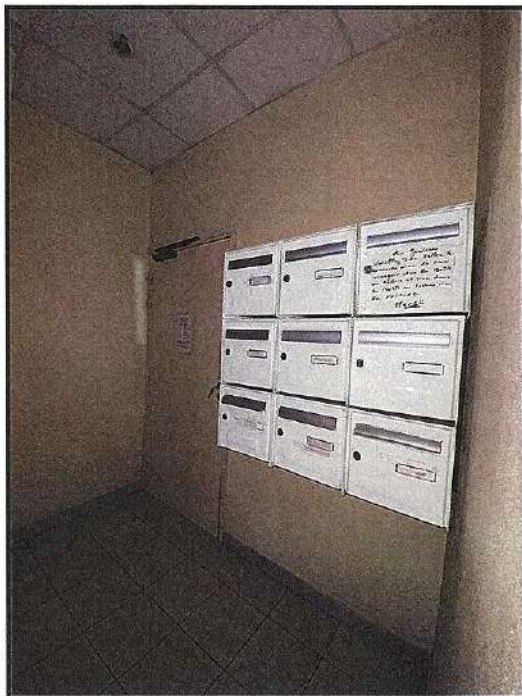
Là où étant, accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales, de Monsieur Hervé DELAUTRE, Serrurier, EURL HAS et de Messieurs Alain GUMEZ et Christian DANGLETERRE, témoins requis à l'effet de m'assister, conformément aux dispositions de l'article L.142-1 du Code des procédures civiles d'exécution,

Je constate ce qui suit avec toutes les précautions nécessaires et le respect des gestes « barrière » par les personnes qui m'accompagnent et moi-même,

On accède aux parties communes de la partie habitation sur la droite de l'immeuble.



La décoration des parties communes est plus ou moins récente.
Il n'existe pas d'ascenseur.



Lot 10 – un appartement en duplex aux 2^{ème} et 3^{ème} étages (2.3)

Après avoir frappé à la porte, une personne me répond.

Il s'agit de [REDACTED]

Je lui fais les présentations d'usage et lui remets copie de l'ordonnance sur requête rendue par le JEX de Dunkerque, m'autorisant à procéder à la description du lot qu'elle occupe.

Elle me permet de procéder à mes opérations de description.

Entrée

On accède à cet appartement par une porte en bois équipée de quincailleries et d'une serrure à trois points.

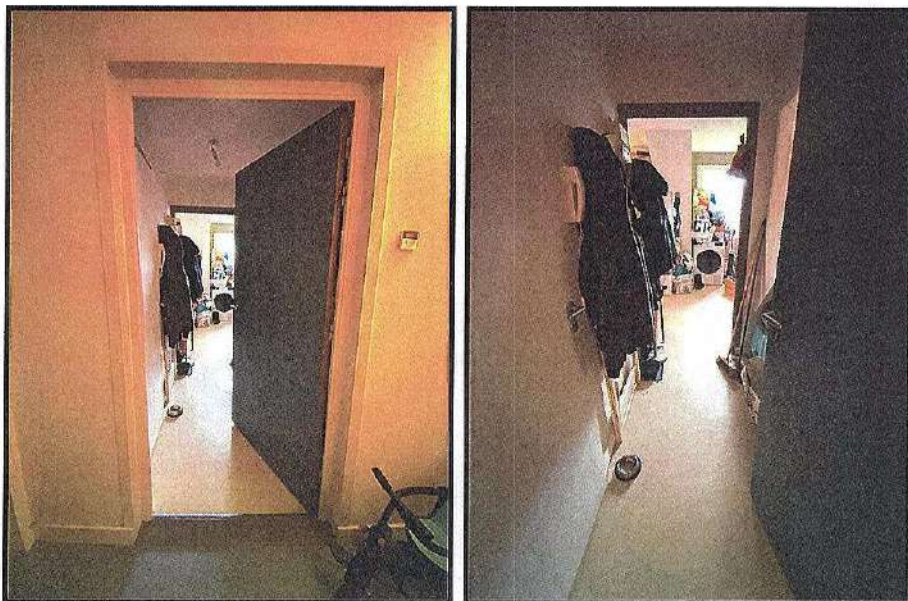
- ↳ Sol avec barres de seuil, revêtement souple au sol,
- ↳ Murs avec plinthes bois et fibre de verre peinte,
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce aveugle est uniquement éclairée par un point lumineux au plafond.

Présence sur la droite, d'un espace rangement ouvert sous l'escalier menant à la partie duplex.

Équipement électrique habituel, un tableau électrique différentiel.

Un interphone.





Wc

On y accède par une porte pleine équipée de quincailleries.

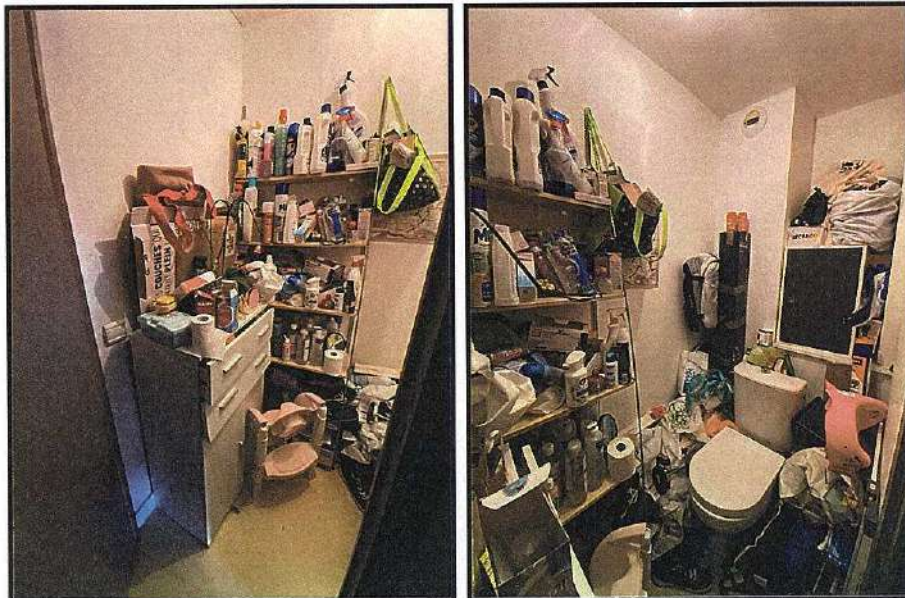
- ↪ Sol revêtement souple.
- ↪ Plinthes en bois, fibre de verre peinte aux murs.
- ↪ Plafond peint.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux au plafond.

Présence d'une bouche vmc sur colonne.

Il existe des traces d'infiltrations au plafond.

- Un siège wc avec chasse d'eau double bouton.



Pièce à vivre – cuisine

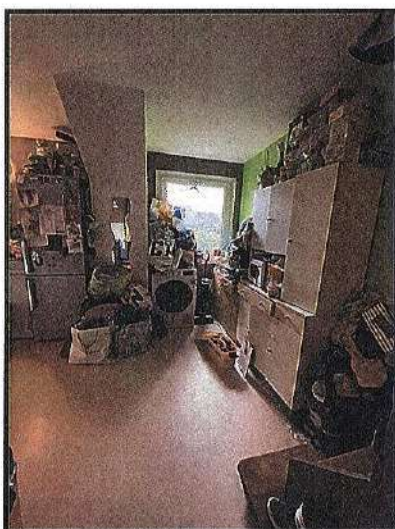
L'accès est direct sur l'entrée.

Présence de bâtis avec charnières.

Même décoration avec :

- ↳ Revêtement souple au sol.
- ↳ Murs avec fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce est éclairée par un châssis de fenêtre un ouvrant avec un système oscillo-battant pvc avec double vitrage.



Côté séjour, pièce à vivre, il existe deux autres châssis deux fois un ouvrant individuel avec double vitrage, tous équipés d'oscillo-battant.

Présence de plusieurs appliques murales en éclairage.

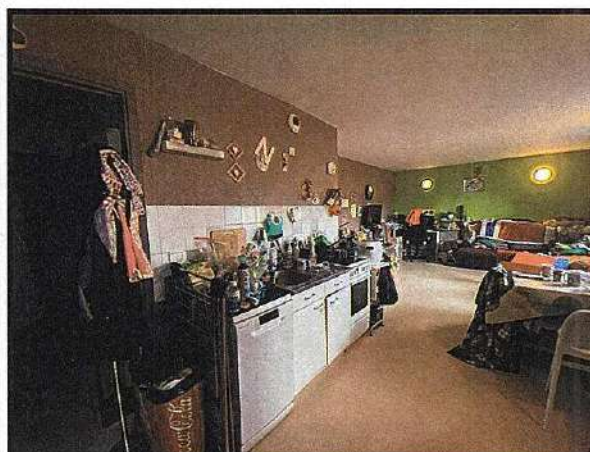
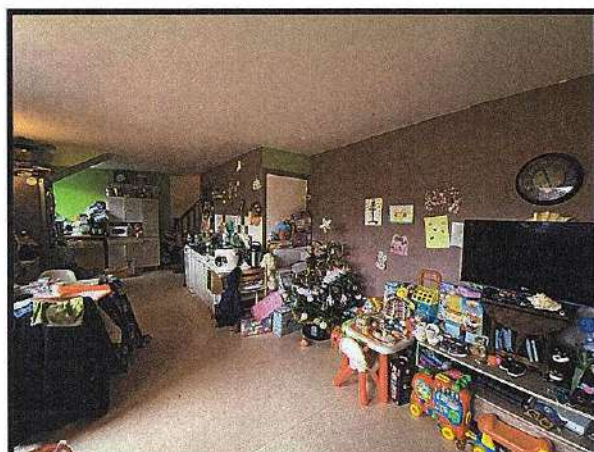
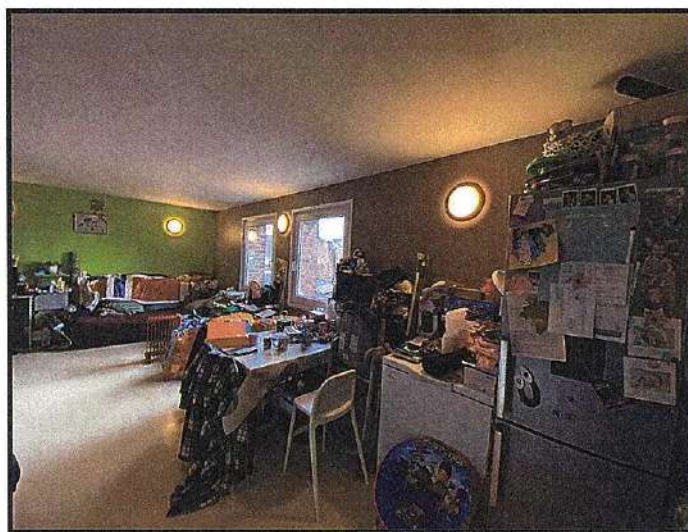
Équipements électriques habituels avec interrupteurs, prises électriques.

Deux radiateurs électriques dont l'un seul est fonctionnel.

Coin cuisine direct avec :

- Un petit meuble kitchenette avec évier un bac un égouttoir inox.
- Des rangements bas.

Derrière ce coin cuisine, présence d'un local cellier cumulus, inaccessible lors de mes Operations.



ETAGE

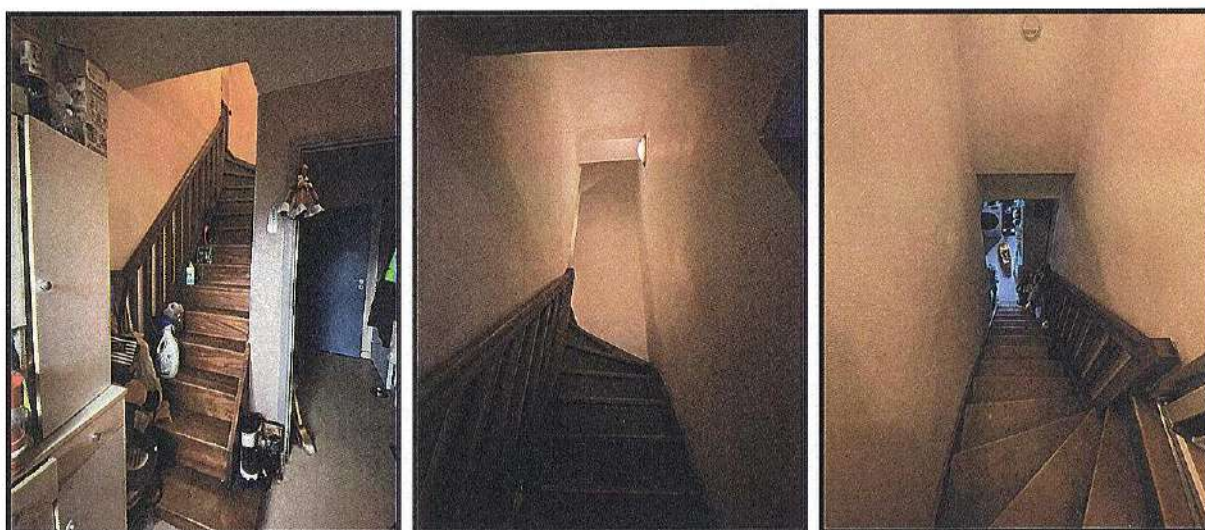
On y accède par un escalier en bois verni.

Main courante en montée côté gauche.

Fibre de verre peinte aux murs.

Peinture au plafond.

Il s'agit d'une pièce aveugle éclairée par un point lumineux en applique.



Palier

↪ Sol barre de seuil métallique et revêtement souple imitation parquet.

↪ Plinthes en bois, fibre de verre peinte aux murs.

↪ Peinture au plafond.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux en applique uniquement.

Équipements électriques habituels avec interrupteurs, prises électriques et radiateur électrique.

Sur la partie gauche de la montée d'escalier, présence d'un petit espace rangement délimité par une barre à rideau.



Salle d'eau

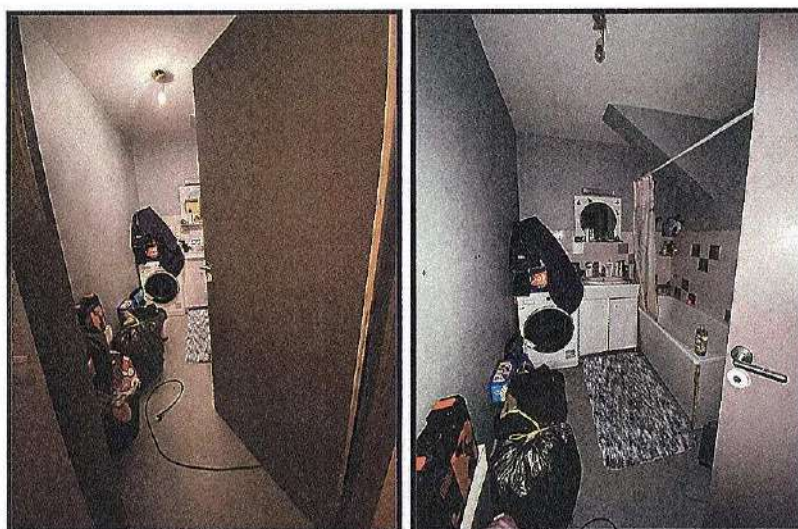
Accès par une porte pleine en bois équipée de quincailleries.

- ↪ Sol barre de seuil métallique, revêtement souple.
- ↪ Plinthes en bois et fibre de verre peinte aux murs.
- ↪ Peinture au plafond.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux au plafond.

Équipements :

- Un meuble lavabo face l'entrée, une vasque avec robinetterie mitigeur.
- Un rangement bas.
- Sur la droite, une baignoire en acier émaillé, crédence carrelée.
- Habillage de baignoire sur panneaux de bois, robinetterie mitigeur.
- Sur la gauche du meuble lavabo, une arrivée d'eau et un tuyau de vidange pour machine à laver.



Prises électriques et interrupteur, un radiateur électrique de type grille-pain.

Chambre de droite côté rue

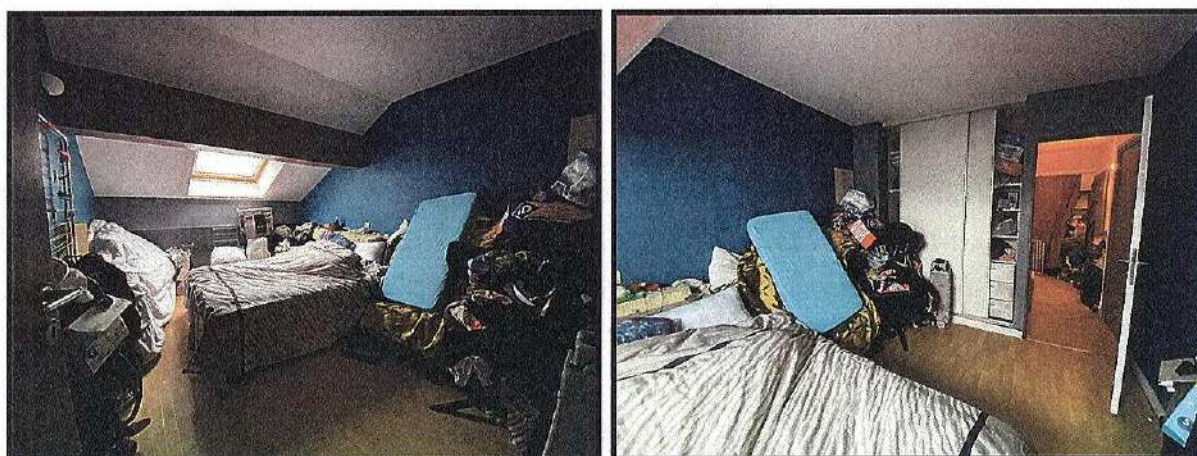
Accès par une porte pleine avec quincailleries.

↳ Même décoration que pièce précédente avec barre de seuil métallique et revêtement souple, plinthes en bois, fibre de verre peinte aux murs, peinture au niveau de la sous-pente et du plafond.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit de type velux avec store occultant.

Sur la droite en entrant, présence d'un placard de rangement avec deux panneaux coulissants stratifiés avec un espace aménagé de rayonnages.

Équipement électrique habituel avec interrupteur, prises électriques, prise d'antenne et un radiateur électrique type grille-pain.



Chambre de gauche

Accès par une porte identique à la chambre précédente.

Même décoration.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit de type velux avec store occultant.

Prises électriques, interrupteur, et radiateur électrique type grille-pain.



— OCCUPATION —

↳ L'appartement est occupé par [REDACTÉ]
[REDACTÉ] Il ne m'a été exhibé aucun justificatif du bail. Sur déclaration de la personne rencontrée, ils occupent les lieux depuis le 30 novembre 2017 pour un loyer de 490 hors charges.

Lot 11 – un appartement en duplex aux 2^{ème} et 3^{ème} étages (2.4)

Après avoir frappé et sonné en vain, sans réponse, je requiers le serrurier qui m'accompagne aux fins d'ouverture.

Sur cette intervention procède à mes constatations comme suit :

Entrée

On y accède par une porte en bois avec placage équipée de quincailleries et serrure à trois points.

- ↳ Sol barre de seuil en bois et revêtement souple.
- ↳ Plinthes en bois et fibre de verre peinte aux murs,
- ↳ Peinture au plafond.

Il s'agit d'une pièce aveugle éclairée par deux points lumineux au plafond.

Équipement électrique habituel avec interrupteur double, prises électriques, interphone.

Un radiateur de type grille-pain.

Présence d'un tableau différentiel.



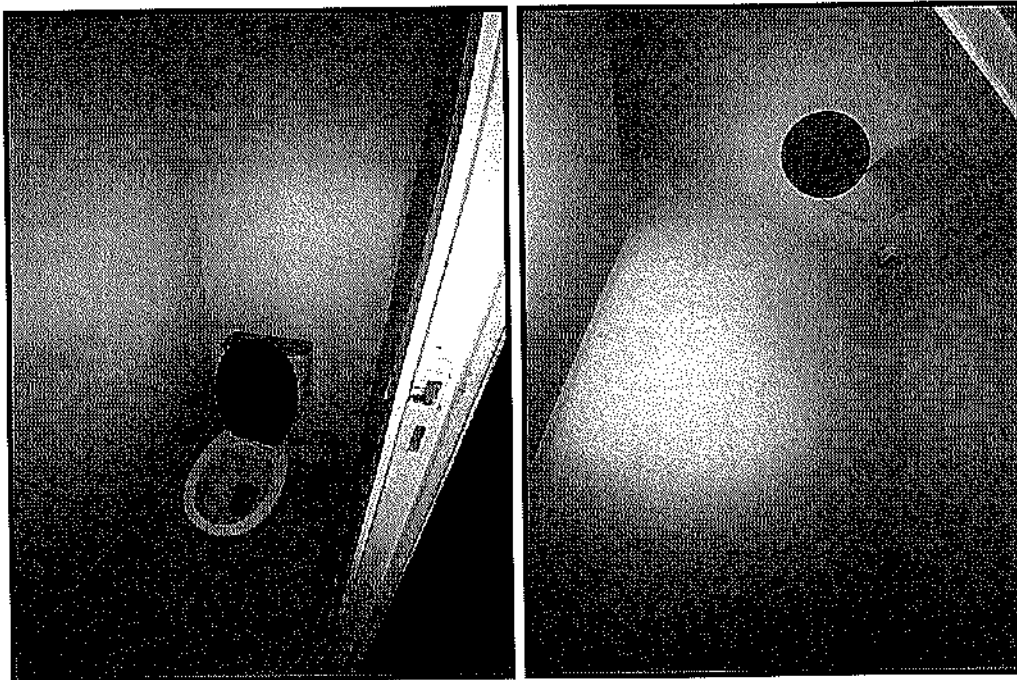
Wc

Accès par une porte en bois pleine avec poignées.

↳ Décoration identique avec revêtement souple au sol, plinthes en bois, fibre de verre peinte aux murs, peinture au plafond.

A noter que les plinthes sont gonflées suite à un dégât des eaux et qu'il existe au plafond, des auréoles brunâtres, symptomatiques d'une infiltration.
Présence d'un siège wc cassé.

Il s'agit d'une pièce aveugle éclairée par un point lumineux au plafond.

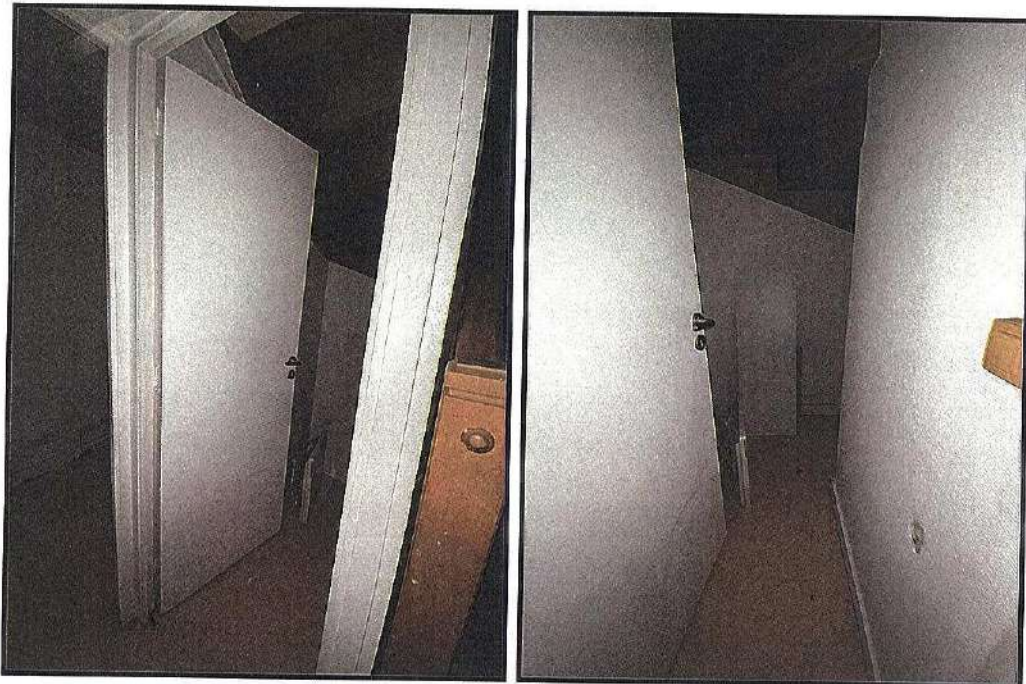


Cellier sous escalier

Accès depuis le hall d'entrée par une porte en bois pleine équipée de quincailleries.

- ↳ Même décoration que pièces précédentes.
- ↳ Le plafond est composé du dessous de l'escalier menant à la partie duplex.

Présence d'un point lumineux en applique.



Buanderie

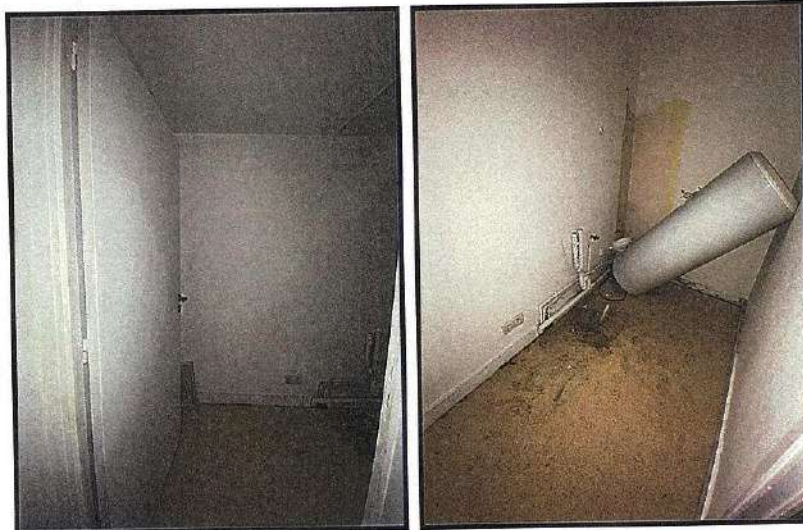
Accès depuis le couloir par une porte en bois.

- ↳ Sol revêtement souple.
- ↳ Plinthes en bois, fibre de verre peinte aux murs.
- ↳ Peinture au plafond.

Cette pièce est éclairée uniquement par un point lumineux.

Équipements :

- Un cumulus arraché de son support mural.
- Une arrivée d'eau et un tuyau de vidange pour machine à laver.
- Deux thermostats d'ambiance pour l'équipement électrique et un tableau différentiel.



Pièce à vivre

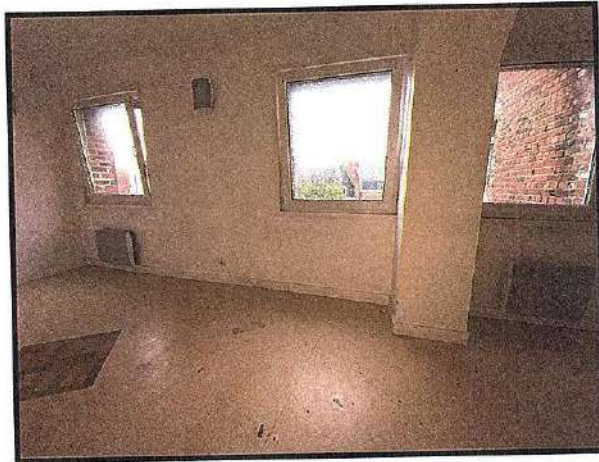
L'accès se fait depuis le hall par une porte en bois vitrée équipée de quincailleries.

- ↳ Même décoration avec revêtement souple au sol, plinthes en bois, enduit mural peint,
- ↳ Plafond peint, le tout à l'abandon.

Cette pièce est éclairée par trois châssis de fenêtres pvc avec double vitrage équipées d'un système oscillo-battant pour chacun des châssis.

Présence de plusieurs points lumineux en appliques, plusieurs prises électriques, antenne, téléphone, interrupteur avec deux radiateurs de type grille-pain.





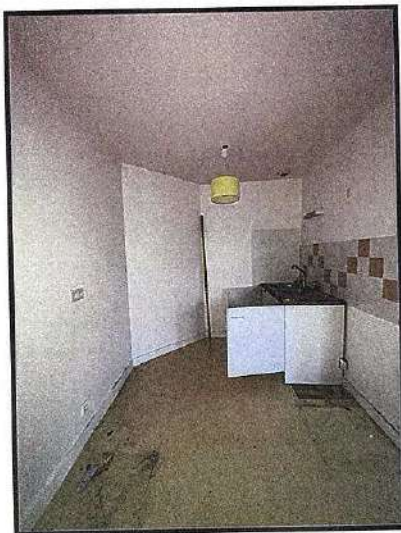
Coin cuisine

L'accès est direct.

On retrouve la même décoration.

Équipements :

- Un plan de travail en stratifié dans lequel est encastré un évier deux bacs un égouttoir en inox,
- Un meuble bas deux ouvrants.
- Une arrivée d'eau avec tuyau de vidange en intérieure.
- Crédence carrelée au droit de l'ensemble.
- Une applique lumineuse en éclairage.



ETAGE

On y accède par un escalier en bois équipé d'une main courante en montée côté gauche.

- ↳ Murs recouverts de fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.
- ↳ Le tout défraîchi.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux en applique.



Palier

- ↳ Sol avec barre de seuil métallique et revêtement souple.
- ↳ Plinthes en bois et fibre de verre peinte aux murs.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce aveugle, éclairée par une applique murale.
Présence d'un petit garde-corps en bois côté trémie d'escalier.

Cette pièce est à l'abandon, avec ses équipements électriques arrachés.
Un placard mural avec deux panneaux coulissants aménagés de rayonnages à l'intérieur.

Vers dégagement chambres, présence d'un accès combles, inaccessible.

Il existe des auréoles brunâtres, symptomatiques d'infiltrations en périphérie.



Salle d'eau

Porte en bois pleine équipée de quincailleries.

- ↳ Sol barre de seuil métallique et revêtement souple.
- ↳ Murs avec fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux en applique, côté meuble lavabo.

Équipements :

- Un meuble lavabo une vasque avec ouvrant en partie basse.
- Un petit meuble d'appoint sur la droite.
- Une crédence au droit de l'ensemble.
- En partie arrière, une baignoire en acier émaillée avec pare-douche, robinetterie mitigeur, crédence carrelée ;

Équipement électrique habituel avec un radiateur type grille-pain.



Chambre sur rue côté droit

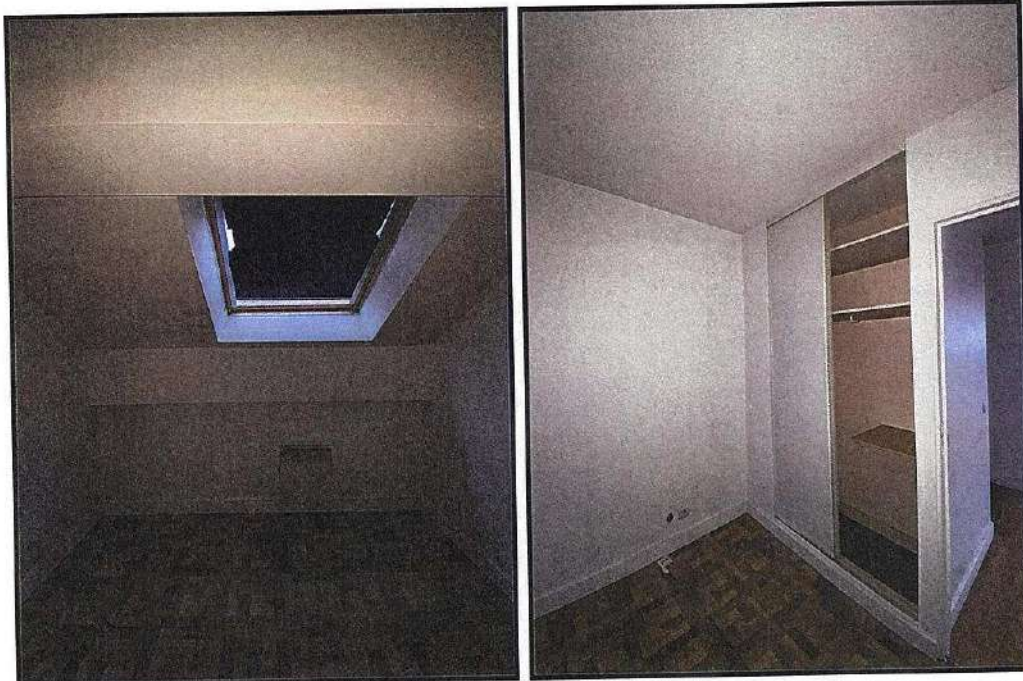
Accès depuis le palier par une porte en bois sans quincailleries.

- ↳ Sol dalles plastiques imitation parquet.
- ↳ Plinthes en bois, fibre de verre peinte aux murs.
- ↳ Plafond peint ainsi que sous-pente.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit de type velux en mauvais état avec store occultant arraché.

Présence côté entrée, d'un placard deux panneaux coulissants avec rayonnages en intérieur.

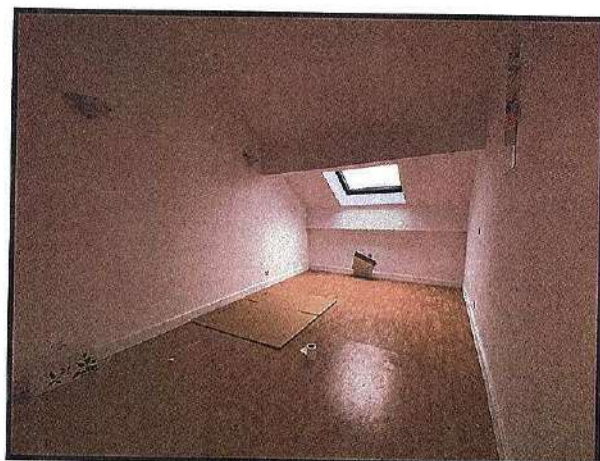
Équipements électriques habituels avec interrupteur, prises électriques, prise téléphone, radiateur électrique.



Deuxième chambre sur rue

↳ Décoration identique en tous points à la chambre précédente.

Présence d'un placard deux panneaux coulissants avec rayonnages à l'intérieur.



Chambre unique sur arrière

On notera au niveau de l'entrée de cette pièce, l'existence d'un dégât des eaux.
Au sol, je relève la présence d'une importante flaque d'eau.

Accès par une porte en bois.

↳ Sol avec revêtement souple,

↳ Murs avec fibre de verre peinte.

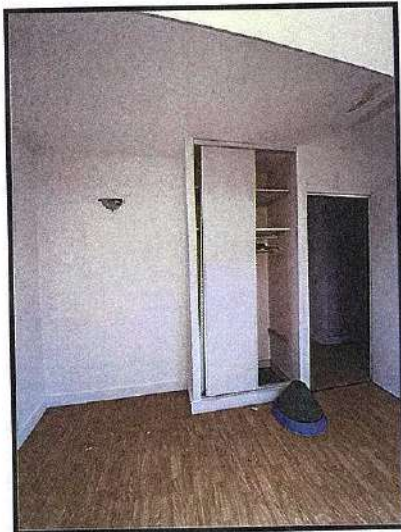
↳ Plafond peint, marqué par un dégât des eaux au passage d'entrée.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit de type velux avec commande complète.

Présence d'un placard avec deux panneaux coulissants stratifiés.

Appliques murales.

Prises électriques, interrupteur et radiateur électrique.



OCCUPATION



↳ Cet appartement est libre d'occupation.

Lot 12 – un appartement au 2^{ème} étage (2.5)

Après avoir frappé à la porte de cet appartement, je requiers le serrurier qui m'accompagne aux fins d'ouverture.

Sur cette intervention, je procède à la description du bien comme suit :

Entrée

Accès par une porte en bois équipée de quincailleries.

- ↳ Sol avec deux barres de seuil et revêtement souple.
- ↳ Murs avec plinthes en bois et fibre de verre peinte.
- ↳ Faux plafond éventré, écroulé, laissant apparaître la structure BA13 et la laine de verre.

L'ensemble est à l'abandon.

Équipement électrique habituel avec interrupteur, prises électriques.

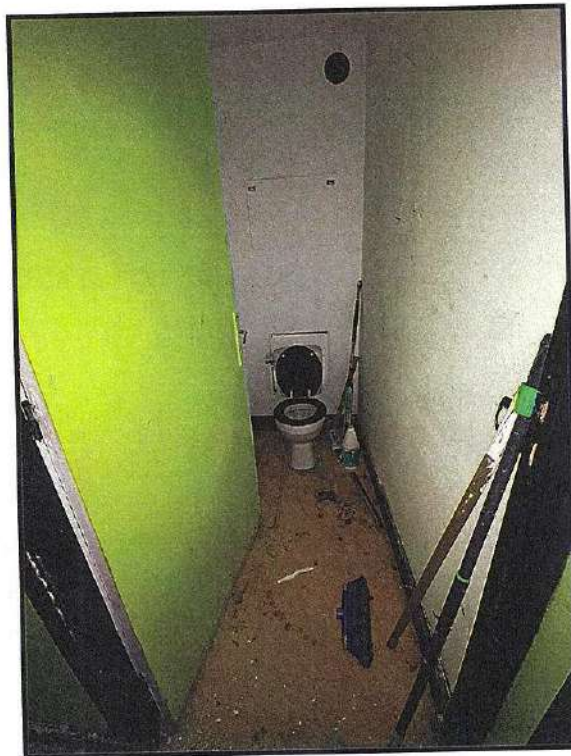


Wc

Accès depuis le couloir d'entrée par une porte en bois.

- ↳ Sol revêtement souple à l'abandon.
- ↳ Murs avec plinthes en bois et fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.

Il s'agit d'une pièce aveugle.



Pièce à vivre

On y accède par une porte en bois hors d'état d'usage.

- ↪ Sol avec revêtement souple irrécupérable.
- ↪ Plinthes en bois irrécupérables et fibre de verre peinte aux murs.
- ↪ Plafond peint, sinistré par un dégât des eaux. Des découpes ont été opérées dans le placoplâtre laissant apparaître la laine de verre.

Cette pièce est éclairée par deux châssis de fenêtres : un premier avec deux ouvrants, double vitrage et un autre à deux ouvrants avec système oscillo-battant. Équipements électriques habituels.





Coin cuisine

L'accès est direct.

Équipements :

- Un meuble plan de travail carrelé.
- Un coin kitchenette à l'abandon.



Dégagement sur chambre et salle de bains

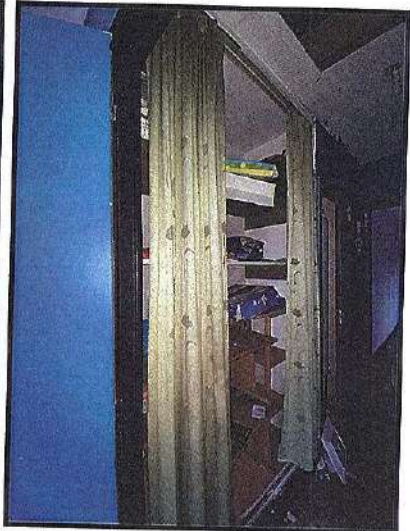
L'accès se fait par une porte en bois vandalisée.

- ↳ Sol revêtement souple.
- ↳ Murs avec plinthes en bois et fibre de verre peinte.
- ↳ Peinture au plafond.

Présence d'un trappon au niveau de la partie combles.

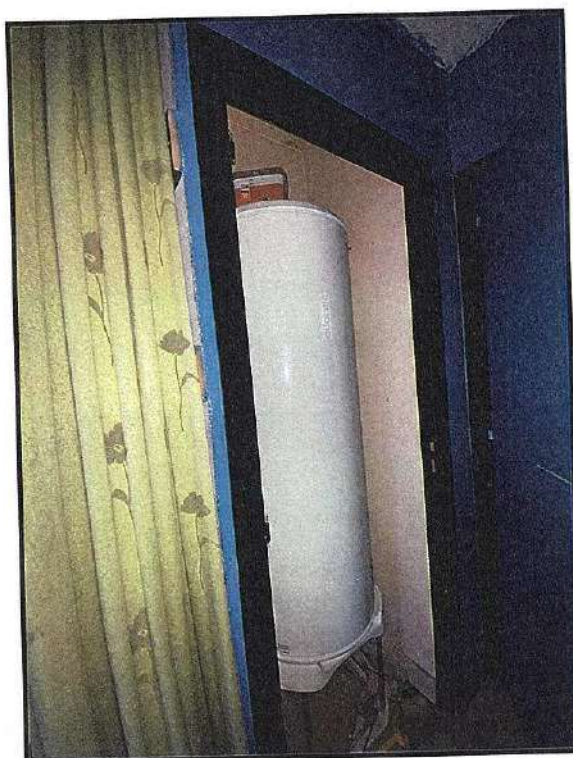
Équipements :

- Un coin dressing dont le panneau coulissant a été démonté.
- Interrupteur, prises électriques.



Coin cellier cumulus

Initialement, il existait une porte.
L'accès est direct lors de mes constatations.
A l'intérieur, même décoration, à l'abandon.
Un cumulus sur pied.



Salle d'eau

Accès par une porte en bois.

- ↳ Sol revêtement souple à l'abandon.
- ↳ Plinthes en bois et fibre de verre peinte aux murs.
- ↳ Peinture au plafond.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit de type velux et un châssis de fenêtre pvc avec vitrage brouillé.

Équipements :

- Un meuble lavabo hors service.
- Une baignoire en acier émaillé hors service.
- Une arrivée d'eau avec tuyau de vidange pour machine à laver.

Équipements électriques habituels.



Chambre

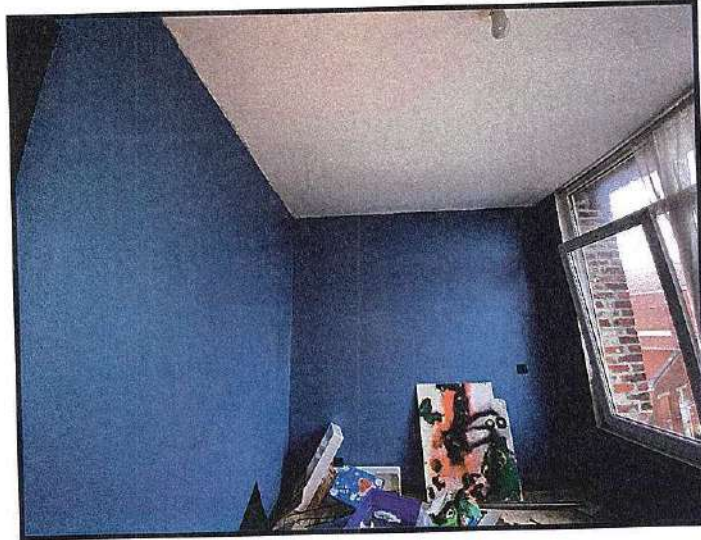
Accès par une porte en bois sans quincailleries.

Décoration identique que pièces précédentes, dans le même état.

Pièce à l'abandon ayant fait l'objet de vandalisme.

Cette pièce est éclairée par un châssis de fenêtre deux fois un ouvrant avec système oscillo-battant, un châssis fixe au centre, imposte vitrée, le tout en double vitrage.





Équipements électriques habituels ; absence de radiateur.

— **OCCUPATION** —

↪ Cet appartement est libre d'occupation.



Lot 8 – un appartement au 2^{ème} étage (2.1)

Après avoir frappé à la porte, en vain, j'ai requis le serrurier qui m'accompagne aux fins d'ouverture des lieux, étant précisé que l'ouverture a nécessité le remplacement du canon de la porte de l'appartement.

A cet égard, j'ai laissé un avis d'urgence informant que les clefs de l'appartement sont disponibles en mon Étude, contre présentation d'une pièce d'identité et justificatifs de propriété ou occupation.

Entrée

Accès depuis le palier par une porte en bois, étant précisé que l'ouverture forcée a nécessité le remplacement de la serrure.

A la fin de mes opérations, je laisserai un avis d'urgence indiquant que les clefs seront disponibles à l'Étude, contre justificatif et pièce d'identité.

- ↳ Sol avec barre de seuil en bois et revêtement souple.
- ↳ Murs plinthes en bois, fibre de verre peinte aux murs.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux en applique.

Sur la droite, présence d'un placard deux panneaux coulissants avec rayonnages aménagés.

Le hall d'entrée se prolonge sur chambres, sanitaires et salle d'eau.

Prises électriques, interrupteurs, tableau différentiel, thermostat d'ambiance et un radiateur électrique ancien.



Pièce à vivre-cuisine

L'accès se fait par une porte à deux battants, vitrée.

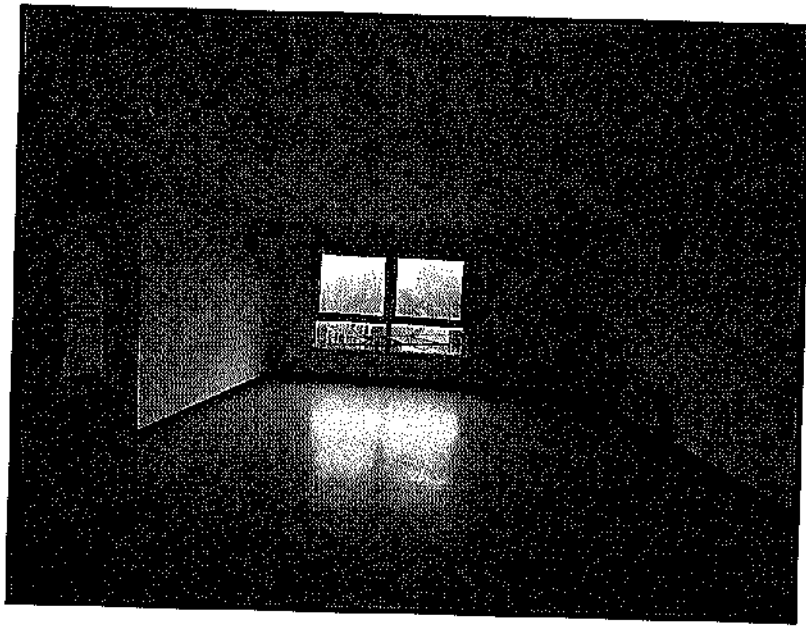
- ↳ Sol avec revêtement souple, plinthes en bois.
- ↳ Murs recouverts de fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce est éclairée par deux châssis un ouvrant avec système oscillo-battant, double vitrage.

Allège vitrée également en double vitrage.

Éclairage en applique, prises électriques, interrupteurs, prise d'antenne, prise téléphone, deux radiateurs électriques type grille-pain.





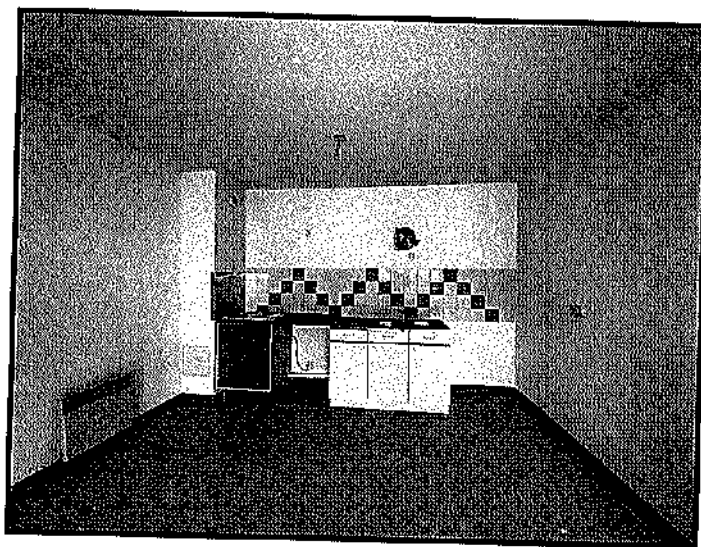
Coin cuisine

L'accès est direct.

Décoration identique.

Équipements :

- Un meuble évier deux bacs un égouttoir en inox avec robinetterie mitigeur.
- Trois ouvrants en partie basse.
- Sur la gauche, plan de travail en stratifié dans lequel est encastré une plaque de cuisson quatre foyers.
- Un espace four.
- Une crédence carrelée sur toute la longueur du mur.
- Une bouche vmc à cordelette.



Wc

Accès depuis le hall d'entrée par une porte en bois.

Décoration identique aux pièces précédentes.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux au plafond.

Présence d'une bouche vmc, d'un siège wc avec chasse d'eau double bouton.



Coin Cellier - cumulus

Accès depuis l'entrée côté dégagement chambre par une porte en bois équipée de quincailleries.

Même décoration.

En intérieur, un cumulus sur pied.



Salle d'eau à la suite

Accès depuis le couloir de dégagement chambre par une porte en bois.

↳ Sol revêtement souple et plinthes en bois.

↳ Murs avec fibre de verre peinte.

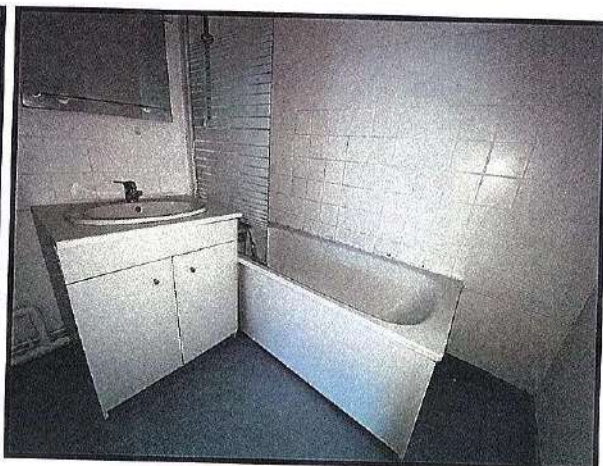
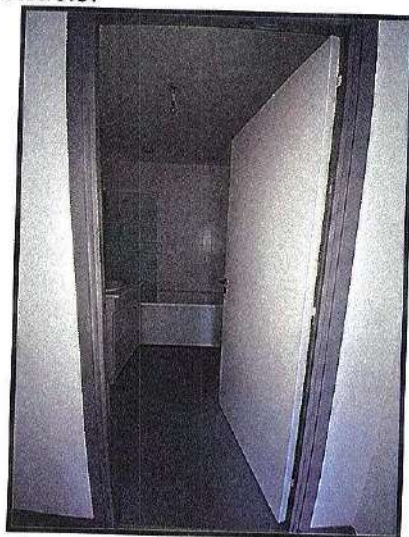
↳ Plafond peint.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux.

Équipements :

- Un meuble lavabo une vasque.
- Une baignoire en acier émaillé.
- Carrelage de protection au droit de l'ensemble.
- Robinetterie mitigeur, pare-douche en verre trempé.
- Une arrivée d'eau avec tuyau de vidange pour machine à laver.

Équipements électriques habituels.



Chambre de droite sur rue

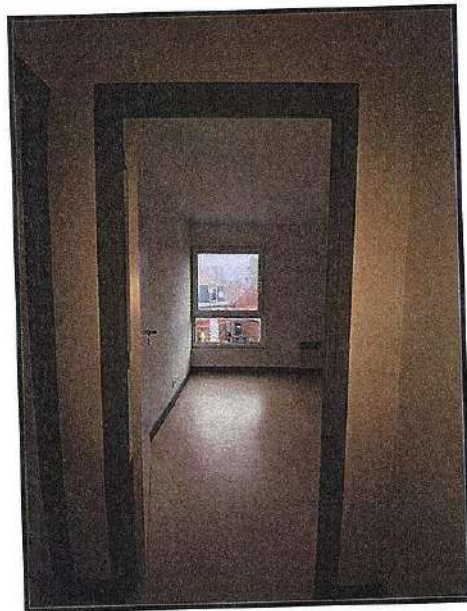
Accès par une porte en bois équipée de quincailleries.

- ↳ Sol revêtement souple taché, plinthes en bois.
- ↳ Fibre de verre peinte aux murs.
- ↳ Peinture au plafond.

Cette pièce est éclairée par un châssis de fenêtre pvc un ouvrant avec système oscillo-battant, double vitrage.

Présence d'un grand placard mural trois panneaux coulissants en stratifié aménagé de rayonnages et de barre dressing.

Interrupteur, prises électriques, prise téléphone, prise d'antenne et un radiateur électrique ancien.



Dernière chambre

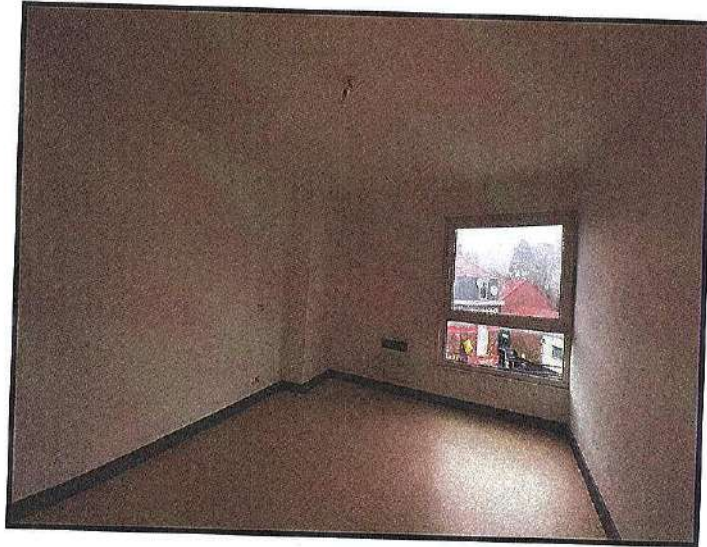
Accès par une porte en bois.

Décoration identique aux autres pièces.

Au niveau du plafond, présence d'une infiltration sur la gauche du châssis de fenêtre.

Cette pièce est éclairée par le châssis de fenêtre un ouvrant avec système oscillo-battant, double vitrage.

Interrupteur, prises électriques, un radiateur électrique obsolète.



OCCUPATION



↳ Cet appartement est libre d'occupation.

Lot 9 – un appartement en duplex aux 2^{ème} et 3^{ème} étages (2.2)

Après avoir frappé à la porte de cet appartement et sans réponse, je requiers le serrurier qui m'accompagne, aux fins d'ouverture.

Sur cette intervention, je constate :

→ Les lieux sont occupés.

L'occupant est [REDACTED] absent lors de mes opérations et à qui je laisse un avis de passage et de la signification de l'ordonnance sur requête m'autorisant à pénétrer dans son logement et procéder à mes opérations de description.

Entrée

On accède à cet appartement par une porte en bois dépourvue de quincailleries. Cette porte a été vandalisée.

- ↳ Sol barre de seuil en bois et revêtement souple.
- ↳ Murs avec plinthes en bois et fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.

Présence de nombreuses dégradations au niveau du lot peinture.

Il s'agit d'une pièce aveugle, uniquement éclairée par un point lumineux.

Sur la gauche en entrant, présence d'un placard deux panneaux coulissants en stratifié aménagé de rayonnages.

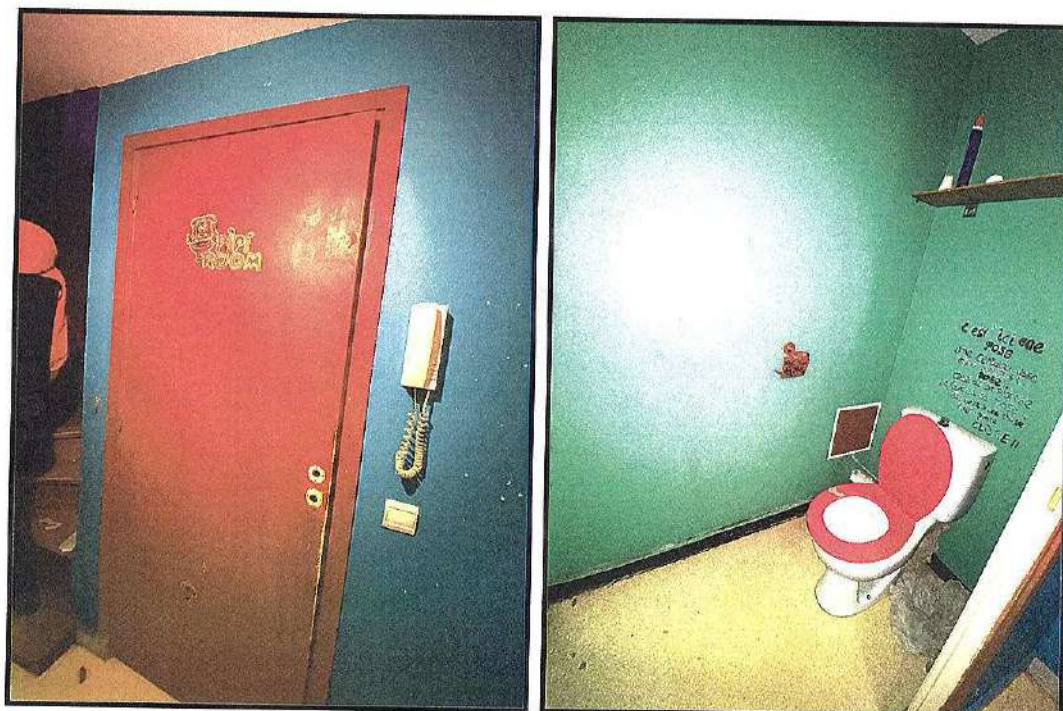
Le tout, à l'abandon.

Équipements électriques habituels avec interrupteur, prises électriques arrachées, interphone.



Wc

Accès par une porte en bois sans quincailleries.
Même décoration que l'entrée.



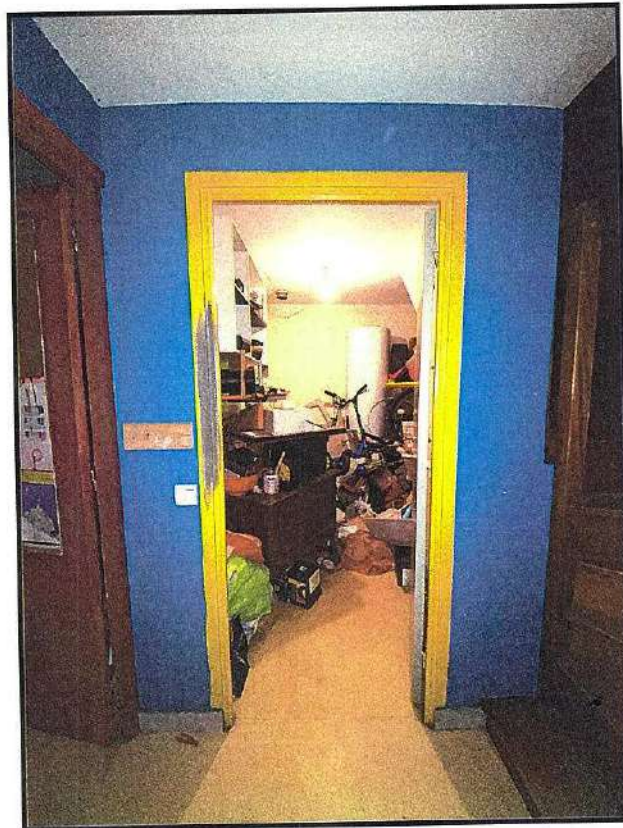
Cellier

Accès depuis le hall d'entrée par une porte en bois en mauvais état.

- ↳ Sol avec revêtement souple,
- ↳ Murs plinthes et fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce est aveugle.

Présence d'une bouche vmc cassée,
Fixé au mur et posée sur pied, un cumulus électrique.
Un point lumineux au plafond.
Deux thermostats d'ambiance pour radiateur.
Un tableau différentiel.



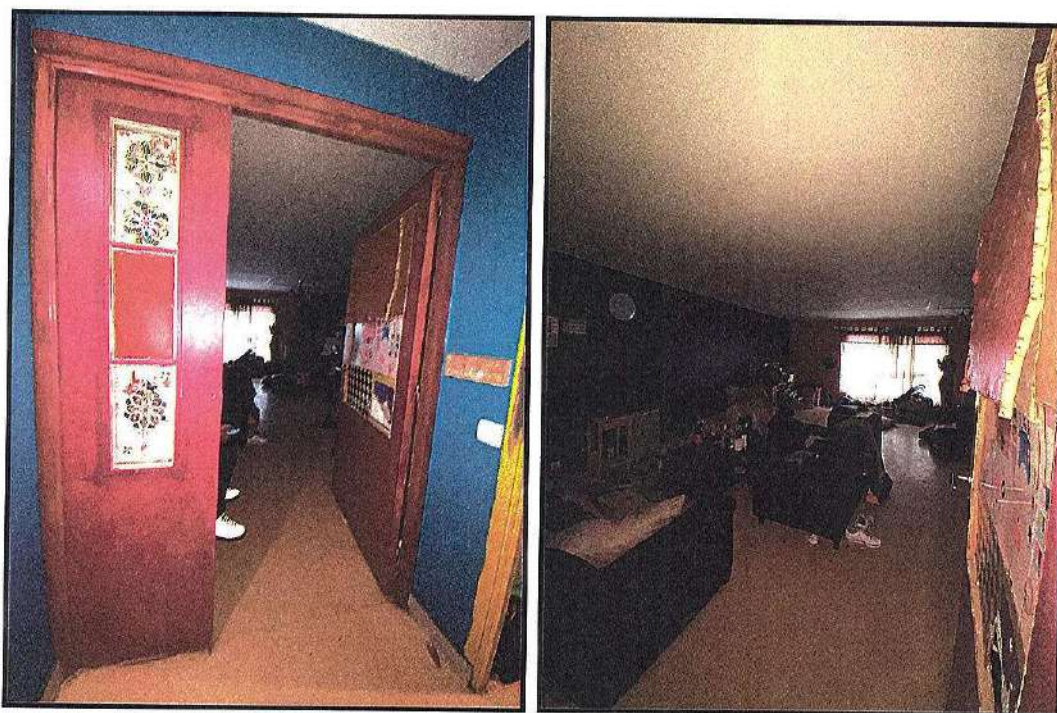
Pièce à vivre

On y accède par une porte à deux battants vitrés dont les deux sont cassés, vandalisés.

- ↳ Sol revêtement souple au sol.
- ↳ Plinthes en bois et fibre de verre peinte aux murs.
- ↳ Plafond peint. Le tout à l'abandon et en mauvais état.

Cette pièce est éclairée par un châssis deux fois un ouvrant avec oscillo-battant, double vitrage et au centre, un châssis fixe.

Présence, au niveau du plafond, d'importantes auréoles symptomatiques d'un dégât des eaux, côté châssis de fenêtres sur la droite du mur pignon ainsi que sur la gauche. Les équipements électriques sont en mauvais état, arrachés. Le placoplâtre a été découpé en périphérie des prises électriques.



Coin cuisine

L'accès est direct.

La décoration est identique et dans le même état que dans la pièce précédente.

Le tout à l'abandon.

Présence d'un meuble évier irrécupérable, d'une arrivée d'eau arrachée du mur.



ETAGE

On y accède par un escalier en bois verni en mauvais état.

Murs de la montée avec fibre de verre peinte.

Main courante en montée côté gauche.

Pièce aveugle, éclairée par une applique murale.

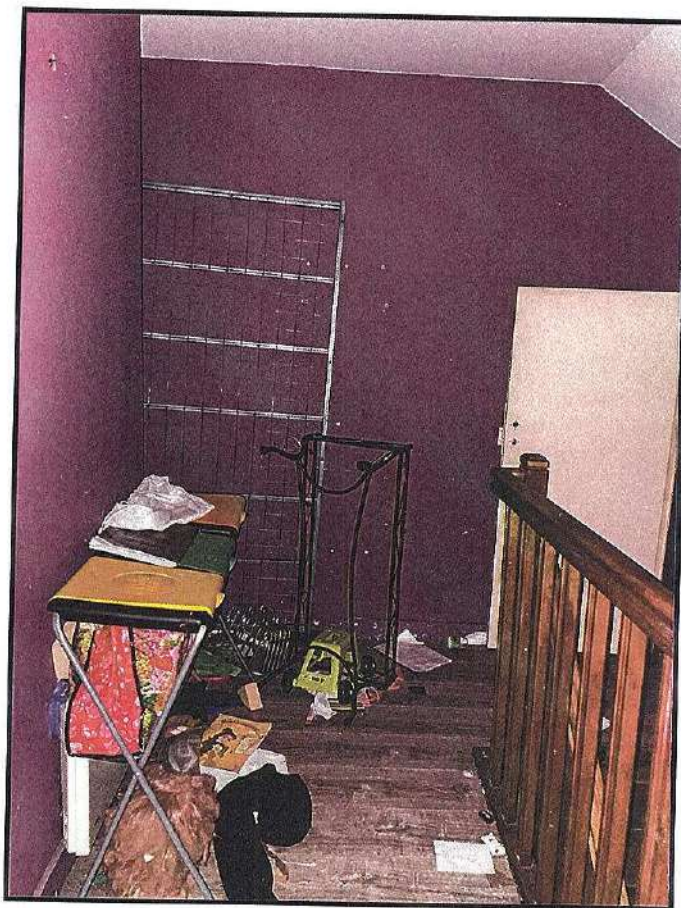


Palier

- ↳ Sol parquet stratifié irrécupérable avec plinthes en bois.
- ↳ Murs avec fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.

Il s'agit d'une pièce aveugle.

Prises électriques et interrupteur.



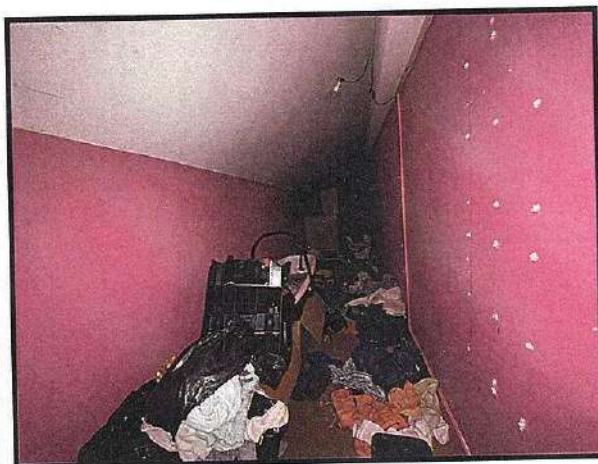
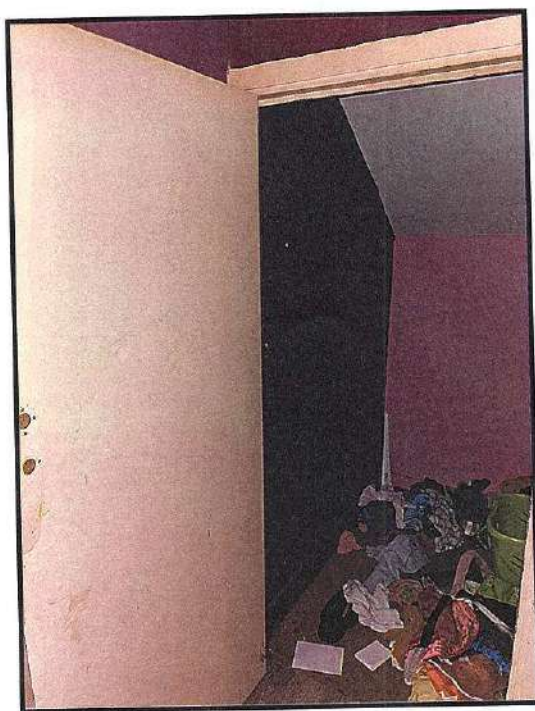
Partie combles

Sur la droite du palier escalier, accès par une porte en bois en mauvais état.

- ↳ Sol avec moquette
- ↳ Murs avec plinthes en bois et fibre de verre peinte.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce aveugle est éclairée par un point lumineux en applique.

Présence de nombreuses dégradations au niveau des murs.



Chambre de droite sur rue

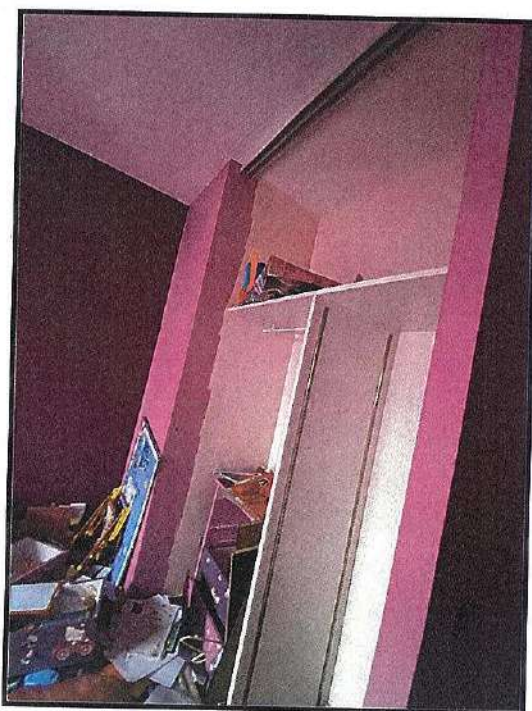
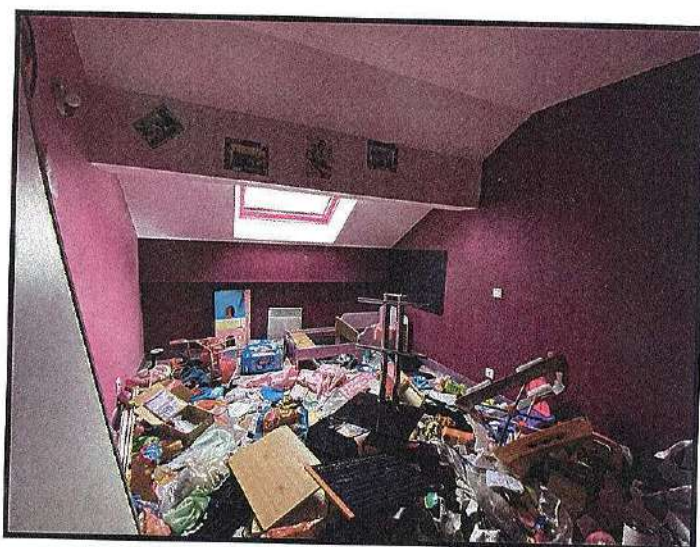
On y accède par une porte en bois, irrécupérable.

- ↳ Sol avec revêtement souple posé sur la moquette d'origine.
- ↳ Murs avec plinthes en bois et fibre de verre peinte.
- ↳ Peinture au plafond et au niveau de la sous-pente.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit de type velux.

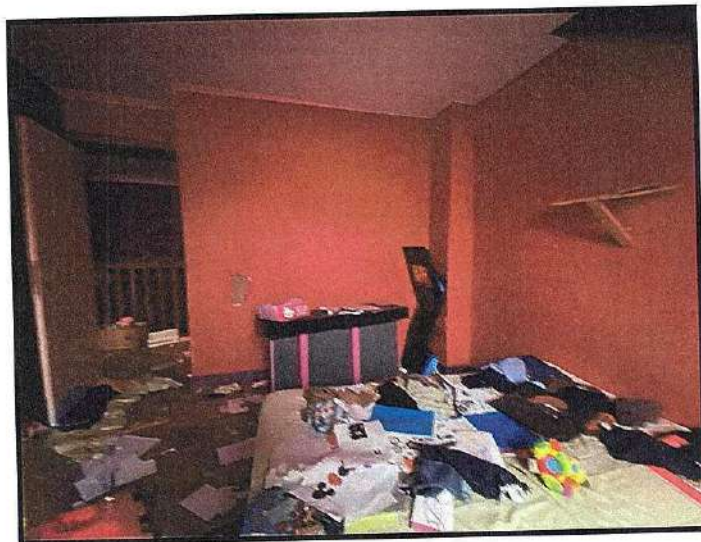
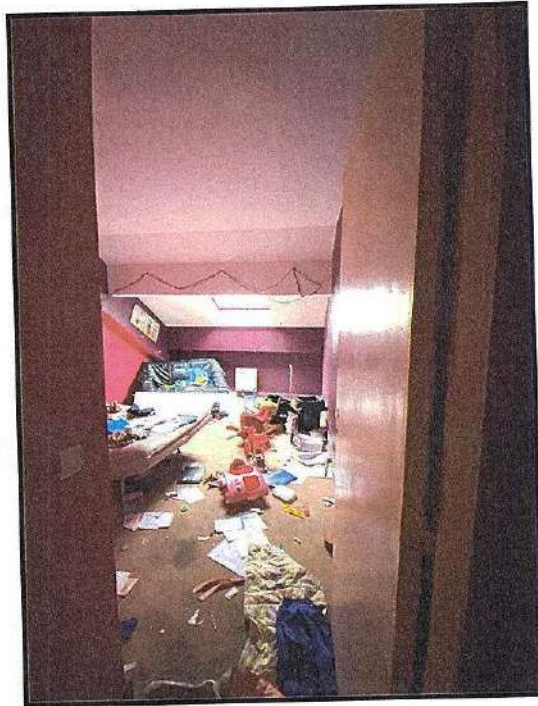
Présence d'un placard sans porte.
Le tout à l'abandon et vandalisé.

Équipements électriques irrécupérables.
Un radiateur électrique.



Deuxième chambre

Cette pièce est identique à la chambre précédente, dans le même état.



Salle de bains

Porte en bois.

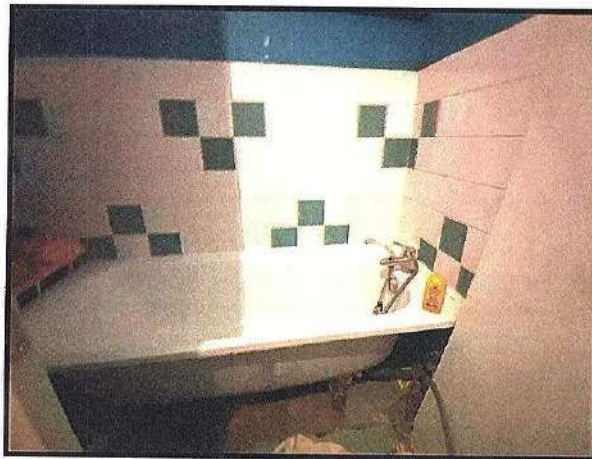
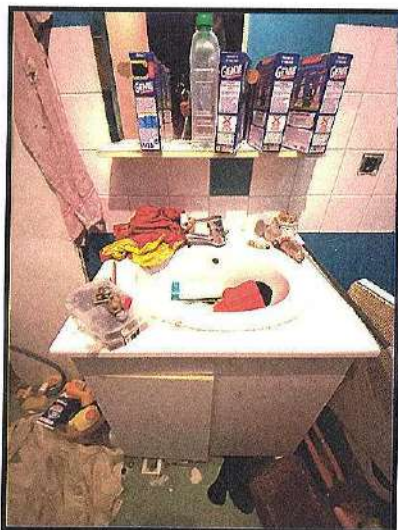
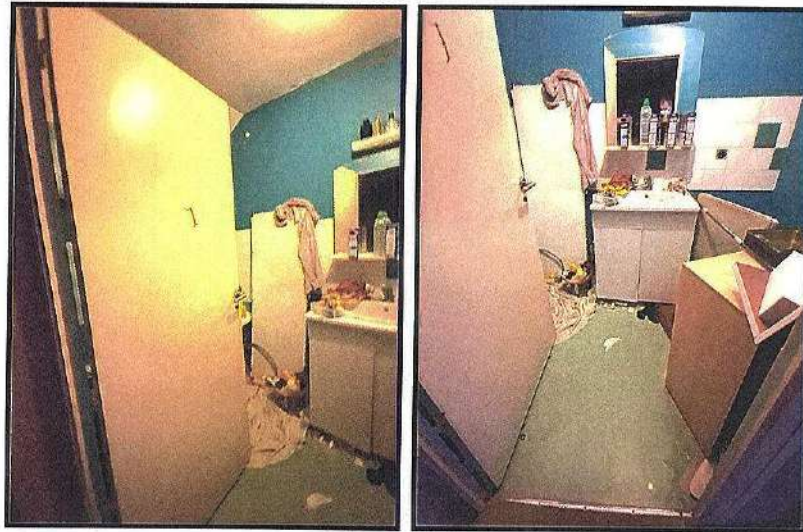
- ↳ Revêtement souple au sol.
- ↳ Plinthes en bois et fibre de verre peinte aux murs.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce est à l'abandon.

- Un meuble lavabo une vasque.
- Une baignoire en acier émaillé avec robinetterie mitigeur.

Équipement électrique habituel.

Le radiateur présent a été arraché du mur.



OCCUPATION



↳ Cet appartement est occupé par [REDACTED] Les conditions et le bail ne sont pas communiquées.

Les équipements électriques des différents lots (compteurs) se situent sur le palier de l'étage.



Il en est de même pour les compteurs d'eau.

Syndic de copropriété

↳ Il s'agit d'un syndic bénévole.

DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES


Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Mes opérations prennent fin avec l'établissement du présent procès-verbal et de l'ensemble des diagnostics obligatoires à 13h30.

202

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT : CINQ CENT QUARANTE EUROS ET QUATRE CENTIMES TTC

DROITS FIXES (A.444-3)	219,16	<p>Julien VANVEUREN</p> 
MAJORATION DUREE	223,20	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	450,03	
TVA 20,00 %	90,01	
TOTAL TTC	540,04	

SAS WATERLOT & ASSOCIÉS

LILLE 36 rue de l'Hôpital Militaire 59000 LILLE - 03 20 12 84 30 - www.huissier-waterlot-lille.com

PARIS 6 rue d'Astorg 75008 PARIS - 01 42 33 12 35 - www.huissier-waterlot-paris.com

SAINT-OMER 4 rue des Epéers 62500 SAINT-OMER - 03 59 61 60 67 - www.huissier-waterlot-saintomer.com

VALENCIENNES 47 rue de Paris 59300 VALENCIENNES - 03 59 61 42 90- www.huissier-waterlot-valenciennes.com

